

Association La bobine	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE Lundi 28 novembre 2016 – 19h30 - 21H45	Petite salle Marcel Sembat à Chalon-sur-Saône
Ordre du jour : <ul style="list-style-type: none"> - ouverture ; - rapport d'activités 2015-2016 ; - rapport financier 2015-2016 ; - projets saison 2016-2017 ; - budget prévisionnel 2016-2017 ; - questions diverses et débat général ; - renouvellement du CA. 	Présents à la tribune : <ul style="list-style-type: none"> – Chantal Thévenot, présidente de l'association ; – Jean-Luc Chemorin, secrétaire ; – Bernadette Chevrot, ff directrice cinéma Axel Projection Power Point : Laurence Vincent. Membres adhérents : 79 présents Membres de droit : un présent (Mairie de Chalon/Saône) et un représenté (CMCAS).	

N.B. : les intervenants sont indiqués entre parenthèses.

OUVERTURE (Chantal Thévenot, présidente)

Chantal Thévenot accueille les adhérents en présentant les excuses de André Accary, président du conseil départemental de Saône-et-Loire et de Sébastien Martin, président du Grand Chalon pour leur absence.

Elle présente les membres du bureau de l'association en excusant pour son absence la trésorière Cécile Cherrier.

Elle remercie Benoît Dessaut, adjoint à la mairie de Chalon et Simone Fudaley, représentante du CMCAS, pour leur présence. Elle remercie le cinéma Axel, principal et indispensable partenaire et, pour leur soutien financier, la ville de Chalon-sur-Saône, Le Grand Chalon, le conseil départemental de Saône-et-Loire, la CMCAS -Caisse mutuelle complémentaire d'activités sociales- et le CME -Crédit mutuel enseignant-. Elle remercie aussi pour leur partenariat culturel : Acte, le conservatoire de musique, EMA Fructidor, le festival Les Musicaves, l'Espace des Arts et l'Acid, agence de diffusion du cinéma indépendant.

Elle remercie enfin pour leur apport professionnel les personnels de la maison des associations : le secrétariat et le service d'impression du Sire.

Elle donne l'ordre du jour.

RAPPORT D'ACTIVITÉS (Chantal Thévenot, présidente)

▪ Les films sélectionnés lors de la saison 2015 - 2016

Soixante-quatorze longs métrages ont été projetés durant la saison écoulée. Il faut y ajouter une soirée courts métrages.

L'origine géographique des films permet de couvrir toute la planète du Guatemala à l'Islande. La moitié des films sont européens, France comprise. Dans l'autre moitié l'Asie et le continent américain sont fortement représentés.

La variété des genres est respectée avec certes 48 % de drames mais aussi des comédies et comédies dramatiques, des thrillers et documentaires, des films historiques et des films musicaux...

▪ Bilan des fréquentations 2015 - 2016

La sélection de La bobine a été vue par plus de 16000 spectateurs, ce qui représente une forte augmentation par rapport à l'année précédente. Ceci s'explique par l'augmentation du nombre d'adhérents et par une augmentation de la fréquentation des films sélectionnés et projetés les autres jours de la semaine. Un certain nombre de films de la sélection ont connu un vrai succès tant à Chalon que sur le plan national : *Mustang*, *Mia Madre*, *Carol*...

▪ Les invités et soirées spéciales

Parmi les invités : huit réalisateurs, une actrice, un monteur, un producteur, une distributrice, une spécialiste du cinéma asiatique, un critique de cinéma, et d'autres intervenants : un écologue marin, deux écrivaines, un musicien anthropologue, un psychologue, un directeur de festival.

Parmi les autres soirées spéciales : des avant-premières, des sorties nationales, trois soirées à thèmes : « Des lacs russes à la steppe kazakhe », « Femmes iraniennes », « A l'ombre des géants »...

Voir annexe : LA BOBINE - BILAN SEPTEMBRE 2015 / JUILLET 2016 - SOIREEES SPECIALES

- **Bilan des adhésions 2015 – 2016**

Depuis plus de sept saisons le nombre d'adhérents est en augmentation avec 867 membres dont 21 jeunes cette année.

- **Aucune intervention sur le rapport d'activités** (Assemblée)
- **Vote du rapport d'activités.**

Nombre de votants au moment du vote : 79 ; contre : 0 ; abstentions : 0 ; pour: 79.

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER (Laurence Vincent)

- **Dépenses et recettes de la saison 2015/2016**

DÉPENSES (euros)		RECETTES (euros)	
Administration	5 159,35	Adhésions	12 690,00
dont affranchissement	2 348,68	Soirées spéciales	1 579,00
Communication	2 848,44	Soirée courts métrages (8 octobre 2015)	929,00
Reprographie	1 984,45	Soirée Espagne (7 mars 2016)	650,00
Site Internet	863,99	Subventions	6 575,00
Contacts avec les professionnels	2 316,70	Ville de Chalon-sur-Saône	3 825,00
dont participation aux festivals	1 513,70	Conseil Général de Saône-et-Loire	800,00
Soirées spéciales	10 528,41	CMCAS de Bourgogne	650,00
Soirée courts métrages (8 octobre 2015)	3 106,48	Crédit Mutuel Enseignant	400,00
Soirée Espagne (7 mars 2016)	956,00	Grand Chalon (Soirée "Courts Métrages")	900,00
Autres soirées spéciales	6 465,93	Autres	268,63
TOTAL	20 852,90	TOTAL	21 112,63

- Les comptes de la saison 2015/2016 s'équilibrent avec un léger bénéfice (260 €).
- Les recettes sont supérieures à la saison précédente (+ 4 % ; 20 294 € en 2014/2015) ce qui s'explique notamment par une augmentation du nombre d'adhérents (866 en 2015/2016, soit + 6 % par rapport aux 816 adhérents de la saison 2014/2015), une hausse qui reste régulière depuis 2009.
- Un plus grand nombre de soirées spéciales ont été proposées, ce qui se traduit par avec une augmentation de 30 % des dépenses en la matière (8 050 € en 2014/2015). In fine, le niveau total des dépenses a augmenté de 22 % (17 152 € en 2014/2015).
- L'état de la trésorerie reste donc très bon (16 313 € au 31 août 2016). Il permet à l'association d'envisager sereinement l'avenir et les festivités du trentième anniversaire de La bobine au cours de la saison 2018/2019.

- **Intervention de la vérificatrice aux comptes** (Geneviève Prudon)

Les comptes sont tenus de façon réglementaire aussi il n'y a pas de remarques particulières à noter.

- **Pas d'intervention sur le rapport financier** (assemblée)
- **Vote du rapport financier**

Nombre de votants au moment du vote : 79 ; contre : 0 ; abstentions : 0 ; pour : 79.

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

PROJETS SAISON 2016 – 2017 (Chantal Thévenot, présidente)

- **Les tarifs et adhésions**

Le tarif pour adhérer à La bobine et le prix de la place de cinéma sur présentation de la carte de La bobine sont maintenus sans changements. A cette date, pour la saison 2015-2016, La bobine compte déjà 895 adhérents dont 17 jeunes.

- **La communication**

La newsbobine perdure mais dans une nouvelle présentation compatible avec la lecture sur Smartphone. La *Nota Bobine* est maintenue et complétée par des rappels hebdomadaires réguliers sur messagerie.

A partir du 1^{er} janvier prochain arrêt des expéditions du programme trimestriel sur support papier. Celui-ci reste à la disposition de tous au cinéma Axel et dans d'autres lieux publics ou commerçants de Chalon-sur-Saône.

Ce programme trimestriel est toujours consultable et téléchargeable sur le site de l'association ainsi que l'affiche trimestrielle.

- **La programmation**

Les objectifs de La bobine restent les mêmes : variété, diversité, découverte et soutien aux films "fragiles" car peu diffusés.

Voir annexe : LA BOBINE - PROJETS SEPTEMBRE 2016/ JUILLET 2017 - SOIREES SPECIALES "

BUDGET PRÉVISIONNEL (Laurence Vincent)

- **Budget prévisionnel 2016/2017**

DÉPENSES (euros)		RECETTES (euros)	
Administration	3 500,00	Adhésions	13 000,00
dont affranchissement	800,00	Soirées spéciales	1 300,00
Communication	4 500,00	Soirée courts métrages (8 octobre 2015)	800,00
Reprographie	2 000,00	Soirée Espagne (7 mars 2016)	500,00
Site Internet	2 500,00	Subventions	6 275,00
Contacts avec les professionnels	2 650,00	Ville de Chalon-sur-Saône	3 825,00
dont participation aux festivals	1 700,00	Conseil Général de Saône-et-Loire	800,00
Soirées spéciales	10 105,00	CMCAS de Bourgogne	650,00
Soirée courts métrages	3 100,00	Crédit Mutuel Enseignant	400,00
Soirée Architecture	500,00	Grand Chalon (Soirée "Courts Métrages")	600,00
Autres soirées spéciales	6 505,00	Autres	180,00
TOTAL	20 755,00	TOTAL	20 755,00

- Au niveau des dépenses, des économies importantes sont prévues avec l'arrêt de l'envoi des programmes par courrier (dernier envoi en septembre 2016), ce qui permettra d'envisager une refonte complète du site Internet.
- Au niveau des recettes, nous tablons sur une hausse sensible des adhésions (déjà confirmée) et un maintien des subventions.

- **Aucune intervention sur le budget prévisionnel** (Assemblée)

DÉBAT GÉNÉRAL (assemblée)

- **Intervention de Benoît Dessaut, adjoint à la mairie de Chalon-sur-Saône, en charge de la culture et du patrimoine**

« L'association garde un esprit jeune et son succès repose sur la qualité. Un travail phénoménal est assuré et ceci avec des moyens limités mais toujours utilisés à bon escient. Bravo à cette association qui a 28 ans maintenant et qui poursuit sa progression aussi je demande que l'on applaudisse Chantal Thévenot et toute son équipe. »

-Applaudissements de la salle-

- **Interventions de membres adhérents**

La question du multiplexe et de la salle en ville

> « Toujours la même question : où en est l'Arlésienne ? » (Une adhérente)

Réponse : « Ce n'est pas parce que la presse n'en parle pas que le projet n'avance pas. Ce dossier reste chaud et sensible. Sous quinze jours une conférence de presse du maire de Chalon donnera des données précises sur la question : calendrier, échéancier, partenaires concernés... fins En tout état de cause le multiplexe se fera bien au niveau des douanes actuelles et le 5 Nef sera remis à neuf. » (Benoît Dessaut)

> « Peut-on préciser comment se fera la coordination des travaux entre les différents lieux ? » (Chantal Thévenot)

Réponse : « Durant la sortie de terre du multiplexe, l'Axel et le 5 Nef restent ouverts. A l'ouverture du multiplexe l'Axel reste ouvert et la restauration du 5 Nef engagée. A la fin des travaux, le 5 Nef sera classé Art et Essai et l'Axel sera fermé. » (Benoît Dessaut)

> « Pourquoi ne pas garder l'Axel plutôt que le 5 Nef ? » (Une adhérente)

Réponse : « Parce que les murs de l'Axel n'appartiennent pas à Mégarama mais à un propriétaire qui souhaite pas vendre son bien. » (Chantal Thévenot)

> « Est-il possible de remplacer les fauteuils usés des salles de cinéma actuels par ceux de l'Espace des Arts en travaux ? » (Une adhérente)

Réponse : « Techniquement non, les fauteuils sont incompatibles. » (Benoît Dessaut)

> « Le conseil d'administration de La bobine sera-t-il consulté lors de la rénovation des salles du centre ville ? Cette consultation nous paraît essentielle afin d'y intégrer l'expérience liée à l'usage de ces espaces. » (Des adhérents)

Réponse : « Rien n'est prévu dans ce domaine. » (Benoît Dessaut)

Motion adoptée à l'unanimité :

Les adhérents de l'association La bobine, réunis en assemblée générale, demandent que le conseil d'administration de l'association soit associé à la réflexion préalable aux travaux de rénovation du cinéma le 5 Nef.

Les adhérents à La bobine

> « Bravo à l'association La bobine qui inscrit ces activités dans un cercle vertueux. Atteindre près de 1000 adhérents c'est remarquable pour une association de cinéphiles. Mais, a-t-on des données sur le profil des adhérents ? » (Un adhérent).

Réponses : « Les adhérents viennent essentiellement du Chalonnais et du Grand chalonnais : Buxy, Givry, Chatenoy-le-Royal...mais aussi de Beaune, Chagny... » (Chantal Thévenot)

« L'augmentation du nombre d'adhérents ne nous cache pas la difficulté à renouveler la composition de notre groupe avec l'entrée de membres plus jeunes. » (Jean-Luc Chemorin)

« Des efforts sont faits en direction des lycéens du lycée Mathias. Des enseignants relais seraient les bien venus. » (Janick Leconte)

Les séances de La bobine

> « Je suis déstabilisé par les changements constants des horaires des séances de La bobine. » (Un adhérent)

Réponses : « Les films actuels étant de plus en plus longs il est difficile de les caser dans nos horaires. D'où des séances à 18h30 ou 21h10. Nous veillons cependant à conserver sur les deux séances proposées au moins un horaire habituel à 19h ou à 21h. » (Chantal Thévenot)

« Il faut dire qu'avec le numérique les réalisateurs sont devenus de plus en plus bavards ! » (Marie-Denise Mollard)

> « N'est-il pas possible de voir des films comme Le fils de Jean ? » (Une adhérente)

Réponses : « Il nous faut faire des choix. Nous avons écarté ce film qui s'adresse à un public plus large en pensant qu'il serait programmé par l'Axel. » (Chantal Thévenot)

« L'Axel peut placer des films dans ses projections baptisées Les immanquables. Il ne faut pas hésiter à exprimer des demandes. » (Bernadette Chevrot)

▪ **Désignation du vérificateur aux comptes**

L'assemblée générale reconduit dans les fonctions de vérificatrice aux comptes Geneviève Prudon.

▪ **Membres sortants**

Danielle Desmaris, Jacqueline Marlot, Laurence Vincent, Jean-Luc Chemorin et Gilles Préaut.

▪ **Présentation des candidats devant l'assemblée**

« *Ma passion pour le cinéma ne s'éteint pas. J'aime partager mes coups de cœur. Ce qui me plaît particulièrement c'est la recherche de films et les soirées à organiser.* » (Danielle Desmaris)

« *J'aime les salles obscures, les écrans blancs, les adhérents charmants et la convivialité. Qui aime le cinéma va à La bobine !* » (Jacqueline Marlot)

« *Je m'engage à parler moins vite lors de la présentation orale des films. Je n'ai pas envie de quitter ma famille !* » (Laurence Vincent)

« *Comme le cinéaste et écrivain Eugène Green je pense qu'une certaine banalisation de l'image filmée par la télévision, Internet et les appareils numériques tend à imposer l'idée qu'un film doit être une captation brute de la réalité. Eh bien non ! Le cinéma est une écriture disait Bresson, et une écriture dont l'encre est la lumière ajoutait Cocteau. C'est aussi d'après Michel Ciment un art de débat, de discorde et d'enthousiasme. Pour toutes ces raisons tous les cinémas peuvent exister mais n'importe quel film n'a pas sa place à La bobine. Dans cette optique je suis prêt à consacrer plus de deux heures par jour au fonctionnement de La bobine.* » (Jean-Luc Chemorin)

« *Moi aussi je reste dans la soute pour le fonctionnement de La bobine et je m'engage pour un 12^e mandat.* » (Gilles Préaut).

▪ **Résultats du vote**

Nombre de votants au moment du vote : 78 ; bulletins blancs : 0 ; bulletins nuls : 0 ; exprimés : 78.

Nombre de voix obtenues :

Danielle Desmaris : 76 voix, élue.

Jacqueline Marlot : 77 voix, élue.

Laurence Vincent : 78 voix, élue.

Jean-Luc Chemorin : 77 voix, élu.

Gilles Préaut : 77 voix, élu.

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la séance à 21 heures 45.

À Chalon-sur-Saône, le 28 novembre 2016

Le secrétaire Jean-Luc Chemorin

Vu, la présidente Chantal Thévenot